

C'est possible!

À DÉCOUVRIR :

Des femmes en marche
Campagne #Madewithrespect
Qui est assis sur ces montagnes d'or?
Rapport d'activités 2021

WSM MAGAZINE

10

**TEAM
SPIRIT**

*Campagne #Qatarstrophe:
prêt-es ? Partez !*



30

EN PARALLÈLE

*Népal/Qatar – Belgique:
soutenir les travailleu-euses
migrant-es syndicalement*

8

EN BREF

*Agenda, et autres nouvelles
en format court*



28

FOCUS

Des femmes en marche !

4

DOSSIER

*L'art de rendre possible
ce qui semble impossible*



23

**VOYAGE AUTOUR
DU MONDE**

Qui est assis sur ces montagnes d'or ?



« CELA SEMBLE TOUJOURS IMPOSSIBLE, JUSQU'À CE QU'ON LE FASSE. »

Cher lecteur,
Chère lectrice,

Oui, le changement est possible ! Même lorsque le monde semble faire des pas de géants en arrière... Comme la récente annulation de la loi nationale sur l'avortement aux États-Unis par la Cour Suprême : une catastrophe pour les droits des femmes. Ou même lorsque des événements d'ampleur passent sous les radars des médias, comme le raz-de-marée sous lequel gémit le Bangladesh. Pas assez important ?

En ce moment même, d'autres importants changements, positifs eux, ont lieu. Des changements pour lesquels les mouvements sociaux du monde entier travaillent dur. Des changements qui méritent aussi d'être sous les feux de la rampe.

C'est pourquoi nous partageons ces nouvelles importantes via notre magazine. Parce que ces rapports ne sont pas non plus publiés dans les journaux. Les nouvelles sur les mouvements sociaux au Bangladesh, par exemple, qui se mobilisent pour soutenir leurs compatriotes. Ou encore les mutuelles de santé de pas moins de six pays d'Afrique de l'Ouest, qui ont reçu de leurs gouvernements le mandat de déployer la protection sociale pour tou-tes : un gigantesque pas en avant pour tant de travailleur-euses au statut informel. Ou encore le fait que l'Organisation internationale du Travail (OIT) vient de faire de la sécurité et de la santé au travail le cinquième principe de base du travail décent : un nouveau pas en avant pour les travailleur-euses du monde entier. Des années de travail ont précédé ces avancées !

C'est possible. Même quand cela semble impossible. Tel est notre credo et celui de la centaine d'organisations de notre réseau mondial. Nous, les mouvements sociaux, ne nous résignons pas. Ensemble, nous envisageons un monde idéal et juste. Nous observons ce qui ne va pas, nous nous forçons une opinion sur la manière dont les choses devraient être faites différemment, nous cherchons des alliés et, ensemble, nous défendons le changement qui s'impose. Nous ne laissons pas les revers ou le silence des médias nous arrêter. **Ensemble, nous rend(r)ons l'impossible possible. Et nous vous invitons à continuer à le faire avec nous. Merci pour votre soutien.**

L'équipe WSM

* *"It always seems impossible, until it's done". Nelson Mandela*

**RAPPORT D'ACTIVITÉS
2021** EN P.11



L'ART DE RENDRE POSSIBLE CE QUI SEMBLE IMPOSSIBLE

Ce qui était considéré comme impossible il y a cent ans est aujourd'hui une réalité dans certains pays : une journée de travail de huit heures, une pension, un enseignement gratuit, une assurance maladie (quasi) universelle, le suffrage universel, ou encore l'abolition du travail des enfants. Cruciaux, ces changements sociaux ne sont pas sortis du chapeau du jour au lendemain. Ils sont le résultat de luttes parsemées d'embûches qui ont fini par porter leurs fruits. Comme a déclaré Sister Lissy, du *National Domestic Workers Movement (NDWM)* en Inde : « Nos droits ne nous sont pas donnés, il faut se battre pour les obtenir. »

TEXTE / Mia Vandenberghe et Géraldine Dezé

Comment se produisent les changements sociaux dans une société et au nom de quoi ? « C'est le travail sur ce qui nous divise qui nous permet de vivre ensemble, sur le plan collectif, et ce travail porte le nom d'exigence démocratique. » affirmait Ariane Estenne, Présidente du MOC, lors d'un webinaire des Equipes Populaires en mars 2021.

D'ABORD, UNE REMISE EN QUESTION D'UN PROBLÈME

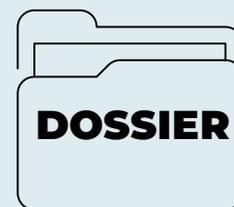
Les changements sociaux se produisent parce que les gens remettent en question la façon dont les choses sont autour d'elles-mêmes : un environnement de travail dangereux ou des soins de santé trop coûteux, par exemple.

Les personnes qui portent et visibilisent collectivement un problème, le rendent public, se battent pour arriver à un changement, sont impliquées dans le politique, qui devient alors un espace public : « Il s'agit de l'espace d'expression des débats et des enjeux de société, où se construit l'opinion publique, où les différents acteurs tentent de faire entendre leur voix, d'agir sur les valeurs et les représentations. En ce sens, les associations sont bien constituées de la société civile et de l'espace public. Elles ont une dimension politique au sens large du terme. » analyse Abraham Franssen, sociologue et professeur (USL-B).

Cette politisation de l'espace public est inhérente aux mouvements sociaux car ils mettent le doigt sur un problème, mais surtout proposent des alternatives. Grâce à une présence massive dans les rues, des actions médiatiques et des slogans qui font mouche, ces actions permettent de remettre en question la responsabilité de la politique, l'action de gouverner un pays à travers un ensemble de décisions prises par les responsables d'un Etat.

DANS UNE PERSPECTIVE INTERNATIONALE

Geoffrey Pleyers, Professeur Maître de recherche FNRS, établit que le fait que des mouvements sociaux s'orga-



nisent au niveau national n'est en rien contradictoire avec le fait qu'ils aient également une dimension régionale et/ou globale. En effet, tout en étant résolument ancrés au niveau national, ces mouvements à différents coins du globe partagent bien des points communs dans leurs revendications : moins de corruption et d'inégalités ; davantage de démocratie, de justice sociale et climatique, de dignité en termes de conditions de travail, de salaire,

Le réseau INSP!R (*International Network for Social Protection Rights*), porte cette dynamique de revendications aussi dans son ADN : partant des mouvements sociaux de chaque pays jusqu'au niveau continental et au-delà. « Car s'unir au sein d'un réseau rend toutes les personnes impliquées plus fortes, grâce à la puissance du nombre, mais aussi en termes de contenu, en apprenant les un-es des autres », revendique Antoinette Maia, responsable de l'équipe chargée de l'animation en ECMS (éducation à la citoyenneté mondiale et solidaire) de WSM du côté francophone de la Belgique.

Nos économies d'ici et d'ailleurs sont de plus en plus interdépendantes, faisant la belle aux multinationales dansant la valse de l'impunité mondiale. Travailler ensemble au niveau international permet alors de politiser les débats : « WSM et les mouvements sociaux se rassemblent par-delà les frontières pour se faire voir et entendre », affirme Antoinette Maia.

QUE FAIRE ? EXIGER UNE LOI SUR LE DEVOIR DE VIGILANCE

Non seulement les travailleur-euses du monde entier rencontrent souvent

les mêmes problèmes, mais ils-elles sont aussi plus proches les un-es des autres qu'il n'y paraît à première vue. Chaque jour, 7 600 personnes meurent à la suite d'un accident ou d'une maladie causés par leur travail. Au Bangladesh, au moins 49 personnes sont mortes dans l'incendie d'un dépôt de conteneurs d'une entreprise néerlandaise dans le port de Chittagong, début juin. Au moins 6.750 personnes, toutes des travailleur-euses étrangères, ont été tuées pendant la construction des infrastructures de la Coupe du monde 2022 au Qatar. En juin 2021, un bâtiment scolaire en construction à Anvers s'est effondré. Conséquence : cinq décès, tous des travailleur-euses étrangères également. Les usines automobiles belges accordent une attention permanente à la sécurité de leurs travailleur-euses, mais c'est beaucoup moins le cas pour leurs collègues qui travaillent dans les mines situées en amont de la chaîne de production.

À l'origine de tout cela : l'argent et le profit qui priment au détriment des vies humaines. Il faut que cela change. **Une loi** sur la responsabilité des entreprises qui les obligerait à **identifier, prévenir, (faire) respecter, faire cesser et remédier toute violation des droits humains, sociaux, et des normes environnementales** dans toutes leurs activités et celles de leurs filiales, fournisseurs et sous-traitants, **est primordiale**. WSM travaille sans relâche pour faire adopter cette loi.

ENSEMBLE, CHANGEONS LA DONNE !

En tant que citoyen-ne, vous pesez bien plus que les votes que vous exprimez lors des élections. Notre

force est de pouvoir lancer ces actions ensemble et de faire remonter nos revendications aux institutions concernées pour faire bouger les lignes. Cette cohésion d'ici et d'ailleurs renforce et pousse au changement : c'est la politisation des débats sociaux.

Il y a dix ans, le travail et les actions de millions de travailleur-euses domestiques ont abouti à l'adoption de la Convention 189 par l'Organisation internationale du travail. Depuis lors, grâce à sa ratification dans différents pays, de nombreux-euses travailleur-euses domestiques peuvent enfin bénéficier d'un salaire minimum. Une victoire pour Lissy du NDWM* et tou-ttes ses collègues en Inde. Au Pérou, la JOC a mis en place, il y a plus de cinquante ans, des écoles du soir où les femmes, pour la plupart, peuvent achever leurs études secondaires : « Ce sont des lieux de rencontre où l'activisme prend forme », déclare Andrea de la JOC Pérou*. Au Togo aussi, Jules, délégué du syndicat Sydemines dans la cimenterie ScanTogo (groupe Heidelberg) à Tabligbo ne perd pas espoir : « Nos enfants grandissent sous la poussière qui tombe de ScanTogo. Nous devons continuer à tenir l'entreprise pour responsable, sinon Tabligbo sera un jour invivable. C'est pourquoi nous continuons, avec nos collègues et tous-tes les habitant-es du quartier, à nous battre pour le changement. »

Comme le dit Arianne Estenne, « si le moment critique est global, la réponse doit l'être aussi. » On y croit !

* Organisations avec lesquelles WSM collabore.

>>



En Bolivie, Carla Gutiérrez Guarachi est directrice de l'organisation bolivienne de défense des droits des femmes Gregoria Apaza. Elle témoigne de l'importance de politiser ses actions comme mouvement social : « Si nous voulons changer la situation, il est important que nous considérions ce qui se passe comme un problème collectif. »

TEXTE / Katrien Liebaut – PHOTOS / WSM, Shutterstock



« Dans notre centre, de nombreuses femmes témoignent de la violence subie au travail. Elles parlent de leurs emplois précaires, du fait qu'elles n'ont pas accès à la sécurité sociale, contrairement à leurs collègues masculins, de leurs salaires, qui sont beaucoup plus bas pour le même travail. Elles témoignent également de menaces, d'insultes, d'humiliations, d'isolement, de charges de travail excessives, de licenciements abusifs, de harcèlements sexuels et même de violences physiques dont elles sont victimes.

Pourtant, depuis longtemps, nous sentons clairement que la plupart

des violences restent cachées et impunies parce que les victimes à 'El Alto' gardent le silence, de peur d'être licenciées. Les conséquences négatives d'un harcèlement prolongé au travail sont désastreuses. On observe des femmes qui développent des troubles anxieux ou des dépressions, qui ne voient pas d'autre solution que de se résigner, même si la perte de revenus met leur famille en difficulté. Beaucoup d'entre elles restent confrontées à un manque de compréhension de la part de leur partenaire. Ce qui conduit parfois à la violence domestique. Et puis, il y a l'inégalité qui n'apparaît qu'à long terme : si vous n'avez pas d'emploi, vous ne

vous constituez pas non plus de retraite. Ainsi, la violence au travail est à l'origine de l'inégalité structurelle et les auteurs des faits contribuent à un écart salarial croissant.

Malgré certains courageux témoignages et notre soupçon que la violence est bien présente dans de nombreux secteurs, nous n'avons jamais pu démontrer l'ampleur réelle du problème. Cette observation nous a motivés à réaliser une enquête populaire. Car, comment dénoncer un problème sans preuves tangibles ? Nous avons donc interrogé 345 femmes à El Alto. Et les résultats se sont révélés encore plus graves que ce que nous avions soupçonné. Six répondantes sur dix ont déclaré avoir déjà subi une forme de violence. La violence se produit dans tous les secteurs, le secteur public étant le plus touché. Outre des chiffres concrets, l'étude nous a donné un aperçu des types de violences, des types d'auteurs et des effets psychologiques et professionnels conséquents. Nous constatons également, avec inquiétude, que de nombreux auteurs sont multirécidivistes. Et que l'absence de punition adéquate explique le silence des victimes.

La violence au travail est clairement une atteinte aux droits humains. Elle constitue une véritable menace pour la dignité, la santé et la sécurité des femmes. Les résultats de notre enquête



El Alto, Bolivie

nous permettent de le démontrer aujourd'hui. Cette dernière nous a permis de constater que nous devons travailler non seulement sur les réglementations juridiques, mais aussi sur la visibilité de ces injustices. Nous devons changer notre culture, qui est trop tolérante à l'égard de ces comportements 'banalisés'. Cela n'est possible que si nous commençons, toutes et tous, à considérer ce qui se passe comme un problème collectif.

Malheureusement, il n'existe pas de solution simple. Gregoria Apaza est donc active dans différents domaines. Nous organisons des formations professionnelles et des cours sur l'émancipation, les droits des femmes, les droits du travail et les droits humains en général. Nous mobilisons nos étudiantes pour qu'elles revendiquent ensemble leurs droits. Nous conseillons les victimes. Et pour abaisser le seuil de violence, nous avons également développé une application web accessible tout le temps, via laquelle chacune peut trouver des conseils juridiques. Ce nouvel outil est maintenant promu par notre gouvernement.

Nous continuons à témoigner de la situation et à mettre en évidence les causes et les conséquences. L'une de ces causes est notamment en lien avec les idées bien ancrées culturellement sur les rôles des hommes et des femmes dans la société. Afin d'y remédier, nous avons élargi notre offre de formation. Nous avons complété les cours «traditionnels» - tels que la couture ou la cuisine - par des cours d'électricité, de rénovation/construction ou encore de conduite de taxi. De plus en plus de femmes occupent des professions dites 'masculines'. Leurs compétences techniques forcent le respect.

Lentement mais sûrement, nous remarquons des changements. De plus en plus de journaux parlent de la violence au travail. De plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer ouvertement ce qui ne va pas. Le gouvernement bolivien nous considère comme des expertes, c'est pourquoi on nous donne de plus en plus souvent une tribune.

Par nos témoignages et nos chiffres, nous avons contribué à la réalisation de la Convention 190 contre la violence au travail de l'Organisation internationale du Travail (OIT). Travailler à traduire cette Convention en une législation nationale est ce que nous faisons depuis lors. Parce que notre droit du travail a encore besoin de plusieurs changements importants. Saviez-vous qu'il n'existe actuellement aucune interdiction légale du harcèlement sur le lieu de travail ? Nous plaidons pour une politique gouvernementale axée sur la prévention, et des lois claires qui permettent de punir les auteurs de ces faits. Avec d'autres organisations sociales travaillant sur les droits des femmes, nous menons des campagnes et des actions politiques. Avec de bons résultats ! Bien que la Convention n'ait pas encore été ratifiée, il existe un engagement clair de la part du gouvernement. Nous espérons que la loi sera mise en place avant la fin de l'année. C'est ensuite à nous de veiller à ce qu'elle soit effectivement appliquée.

Ce que nous faisons aujourd'hui, nous continuerons à le faire, même si nous sommes conscientes que la route est longue et que le changement prend du temps. C'est pourquoi nous célébrons chaque étape que nous franchissons. Parce que chaque



femme qui trouve la force de défendre ses droits, chaque femme qui peut exercer un emploi sans violence et qui gagne un salaire décent en retour, chaque «homme nouveau», chaque procès gagné et chaque forme d'attention médiatique nous rapproche de la société que nous voulons : une société sans violence, sans intimidation, sans inégalités et sans discrimination !

C'est notre tâche et notre responsabilité en tant que femmes de poursuivre la lutte que nos grands-mères et nos mères ont menée avant nous. Nous devons le faire pour notre propre bien et pour celui de nos filles et petites-filles. Pour que les femmes puissent avoir accès à un travail décent et à la prise des décisions politiques. Pour qu'elles puissent décider librement de leur corps et que tous leurs droits de citoyennes soient reconnus. »

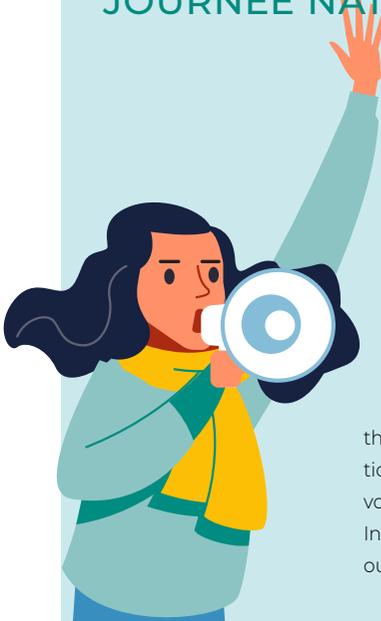
STOP, YA BASTA, ÇA SUFFIT !

LES VIOLENCES SEXISTES, UN COMBAT MONDIAL

6 OCTOBRE 2022 – BRUXELLES
JOURNÉE NATIONALE D'INSPIRATION

Partout dans le monde, des mouvements sociaux se lèvent. Les agressions sexistes ne sont pas accidentelles, ni isolées. Il s'agit d'un phénomène avec des conséquences économiques et sociétales graves. Comment, comme mouvement social, se saisir de ces enjeux ? Comment se relier aussi, au-delà des frontières ? Comment faire mouvement, ensemble, globalement ? Ce sont les questions de départ de cette journée qui se veut inspirante, intéressante et variée, mêlant des expériences d'organisations de Belgique, d'Afrique, d'Amérique latine ou d'Asie. De la théorie et de la pratique, des questionnements et des échanges : votre voix aussi comptera !

Infos et inscriptions : www.wsm.be
ou 02/246.36.71



FAITES LE PLEIN DE SOLIDARITÉ AVEC L'OPÉRATION 11.11.11

Du jeudi 03 au dimanche 13 novembre 2022, WSM participera au grand rendez-vous des Belges avec la solidarité internationale ! Chaque année, l'opération 11.11.11 est un moment pour s'informer, échanger et soutenir des initiatives allant dans le sens d'un monde plus juste et durable. Et en ce moment, on en a bien besoin !

Chaque année, l'opération 11.11.11, c'est aussi des dizaines de bénévoles qui se mobilisent pour WSM, des dizaines de points de vente et des milliers d'euros qui sont récoltés pour le réseau d'organisations partenaires dont WSM est membre.

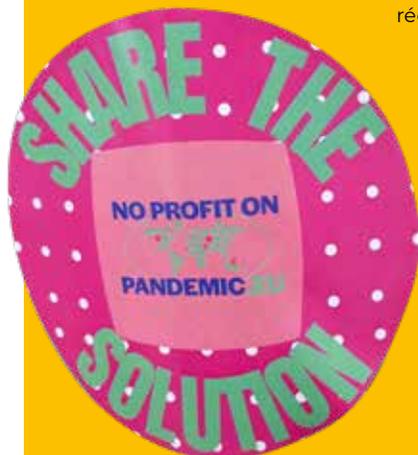
Alors, on peut compter sur vous ?

Plus d'infos sur notre site web :

www.wsm.be/participations/operation/

PAS DE PROFIT SUR LA PANDÉMIE... DAVANTAGE D'INVESTISSEMENTS DANS LA PROTECTION SOCIALE POUR TOU-TES !

Quelque 33.000 Belges ont signé l'initiative citoyenne européenne No Profit on Pandemic, qui réclame que les connaissances sur les vaccins et les traitements contre le Covid-19 soient mis à la disposition de tou-ttes dans le monde, la suspension temporaire des brevets constituant une première étape. Malheureusement, l'initiative n'a pas bénéficié du même niveau de soutien dans tous les pays européens, et le million de signatures nécessaires n'a pas été atteint. Par conséquent, la Commission européenne peut ignorer les demandes de l'initiative citoyenne. Mais le débat n'est pas terminé.



WSM, avec ses partenaires en Belgique et dans le monde, continue de plaider pour des solutions structurelles. Il est important de renforcer la capacité mondiale à produire des vaccins, des traitements et des produits de protection au niveau local, sans but lucratif et en fonction des besoins locaux. En prêtant attention à tous les facteurs qui déterminent notre santé. Une approche qui s'inscrit dans une vision plus large : construire ensemble des systèmes de protection sociale solides et universels. Pour y parvenir, nous avons absolument besoin d'une coopération internationale de grande envergure !

L'OPINION DE BRUNO DECEUKELIER

Bruno est coordinateur continental WSM pour l'Asie. Il vit et travaille à Katmandou au Népal. Il a rédigé cette opinion à l'occasion d'une visite de travail avec notre partenaire syndical, le NCWF, au Bangladesh.

« À L'OUEST, RIEN DE NOUVEAU. UNE SEULE VICTIME À DÉPLORER. »*

Vais-je trouver ici aussi des enfants dissimulés sous les bancs ? Telle est la question que je me pose en pénétrant dans l'atelier de confection situé au 7e étage d'un immeuble délabré. J'y vois des couloirs plus qu'encombrés, de vieux extincteurs et des fils électriques apparents.

Ce qui me frappe en premier lieu, c'est la chaleur étouffante qui règne dans cet atelier de couture, avant que je ne remarque la marée de visages humains curieux qui me dévisagent : 380 travailleurs et travailleuses, pour la plupart des jeunes femmes. Elles cousent des uniformes scolaires et des robes d'hiver. L'une d'entre elles m'adresse un salut enthousiaste. C'est Khadija, la secrétaire du syndicat ici. Plus de la moitié des travailleuses sont affiliées au syndicat. Il a fallu trois jours de grève pour obtenir ce à quoi ils et elles avaient droit : le salaire minimum légal de 80 euros par mois.

Le directeur nous accueille dans son bureau climatisé. Il a à cœur de nous donner sa version des faits. « Tout se passe très bien ici. Chaque année, l'association patronale BGMAE procède à une inspection de notre usine. Mais effectivement, si nous devions faire l'objet d'une inspection dans le cadre de l'Accord du Bangladesh (*sur la sécurité dans les usines de confection, ndlr*), nous devrions mettre immédiatement la clé sous le paillason. » Une assertion qu'il nous assène sans même sourciller, avant que les lumières ne se mettent à clignoter et que la climatisation s'arrête, suite à une coupure de courant.

Je repense à ce que Khadija et ses collègues m'ont dit en dehors des murs de l'usine. Les femmes tombent souvent dans les pommes au travail en raison de la chaleur accablante. Une veuve a reçu 100 euros à titre compensatoire lorsque son mari, un ouvrier textile de 34 ans, est tombé raide mort. Je ressens de l'indignation, du mécontentement,...

Et pendant ce temps, nous continuons – moi, le premier – à acheter un T-shirt sans nous préoccuper des petites mains qui l'ont confectionné.

Sur les réseaux sociaux, des ami-es syndicalistes partagent la nouvelle qu'un incendie dans un dépôt de conteneurs situé à proximité a tué au minimum 50 personnes, dont cinq pompiers. Tout cela me rappelle

ce film sur la Première Guerre mondiale, *All quiet on the western front, only one casualty*.

Sur le chemin du retour, dans la voiture en compagnie des responsables de NCWF, nous passons devant le Rana Plaza, bâtiment contenant cinq usines textiles, qui s'est effondré, il y a 9 ans, entraînant la mort de 1.132 personnes. **Et puis, toujours sur les réseaux sociaux, tombe la nouvelle réjouissante que nos ami-es syndicalistes ont réussi à décrocher une victoire à la Conférence de l'OIT à Genève : désormais, la sécurité et la santé au travail deviendront le cinquième principe fondamental du travail décent.** J'espère du plus profond de mon cœur que cette Convention fera la différence, qu'elle renforcera le travail de Khadija et deviendra une pierre angulaire du barrage érigé pour éviter toute catastrophe comme celle du Rana Plaza.

Mes collègues syndicalistes regardent droit devant eux et elles la circulation dense de Dhaka. Dans le rétroviseur, je vois le Rana Plaza disparaître au loin...

* traduction littérale du titre du film '*All quiet on the western front, only one casualty*'





HORS-JEU POUR LE QATAR : 6.750 FAUTES MORTELLES

TEXTE / Marie Raida – Jaklien Broekx – PHOTO / OIT

Le football est une fête et la Coupe du Monde en est un temps fort. Et si nous sommes toutes et tous derrière nos Diables Rouges en cette fin d'année 2022, nous ne pouvons pas rester silencieux-euses face aux graves violations des droits humains qui ont lieu en ce moment même et ont eu lieu durant la préparation du Mondial 2022 qui se déroulera au Qatar au mois de décembre.

HEUREUSEMENT, ON S'ORGANISE, ET LES LIGNES BOUGENT !

Au Népal

Le **syndicat GEFONT guide les personnes qui souhaitent travailler au Qatar**, et ceux-celles qui reviennent sans ressources pour faire valoir leurs droits. Au Qatar même, GEFONT réclame des salaires plus élevés et de meilleures conditions de vie. En coopération avec l'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Confédération syndicale internationale (CSI), GEFONT fait du plaidoyer politique. Avec des résultats positifs : en 2020, le Qatar a introduit des salaires minimums légaux

et mis fin au tristement célèbre système de la Kafala, qui traitait les travailleur-euses migrant-es comme des esclaves.

En Belgique et en Europe également : #madewithrespect !

La construction des infrastructures de la Coupe du monde était entre les mains de sociétés étrangères, qui ont pu faire leur travail sans trop de contrôle. Il y a de bonnes nouvelles à ce sujet. Tant en Belgique qu'en Europe, une loi qui obligera toutes les entreprises à respecter les droits humains tout au long de leurs chaînes de valeurs est en cours d'élaboration : la loi sur le devoir de vigilance. Avec une coalition d'organisations de la société civile, WSM et la CSC mènent depuis des mois une campagne intensive sous le slogan «*Made with Respect*».

À nos responsables politiques : Sifflez la fin de l'impunité, signez la loi !

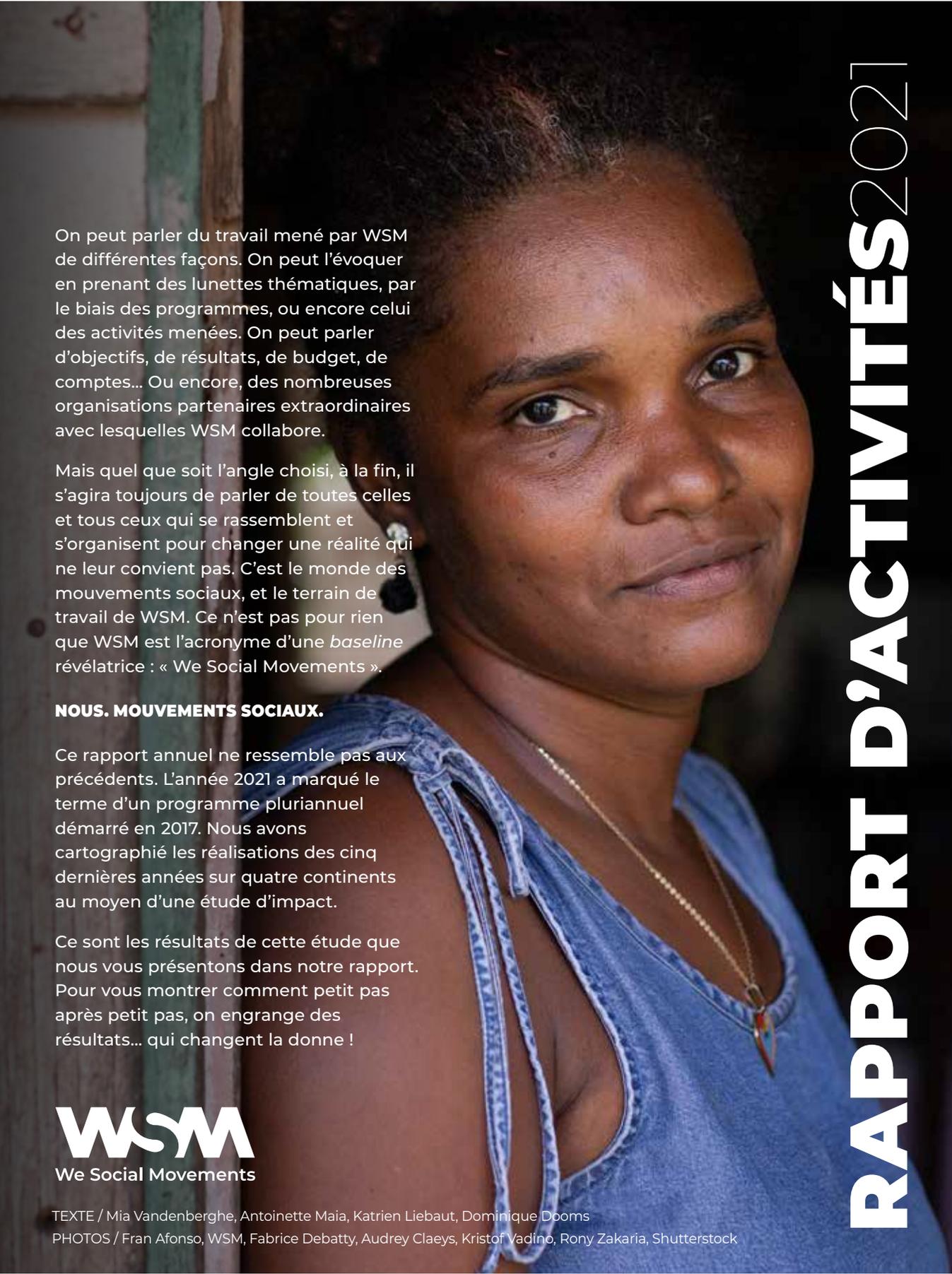
www.madewithrespect.be

CAMPAGNE #QATARSTROPHE PRÊT·ES ? PARTEZ !

Lancée en décembre 2021 en région liégeoise, la campagne « Qatarstrophe » se déclinera en une multitude de rendez-vous à travers la Wallonie et Bruxelles : ciné-débats, accueil d'une partenaire syndicaliste népalaise, Smritee Lama (lire son témoignage p.28), tournois de foot alternatif, conférences, stands ludiques ou encore pièce de théâtre-action... C'est autant d'occasions pour exprimer votre solidarité avec les travailleur-euses migrant-es au Qatar !

Pour plus d'infos sur les activités organisées dans votre région, rendez-vous sur notre site internet et suivez notre newsletter.



A close-up portrait of a woman with dark skin and hair pulled back, wearing a blue denim top. She is looking slightly to the right of the camera with a neutral expression. The background is dark and out of focus.

On peut parler du travail mené par WSM de différentes façons. On peut l'évoquer en prenant des lunettes thématiques, par le biais des programmes, ou encore celui des activités menées. On peut parler d'objectifs, de résultats, de budget, de comptes... Ou encore, des nombreuses organisations partenaires extraordinaires avec lesquelles WSM collabore.

Mais quel que soit l'angle choisi, à la fin, il s'agira toujours de parler de toutes celles et tous ceux qui se rassemblent et s'organisent pour changer une réalité qui ne leur convient pas. C'est le monde des mouvements sociaux, et le terrain de travail de WSM. Ce n'est pas pour rien que WSM est l'acronyme d'une *baseline* révélatrice : « We Social Movements ».

NOUS. MOUVEMENTS SOCIAUX.

Ce rapport annuel ne ressemble pas aux précédents. L'année 2021 a marqué le terme d'un programme pluriannuel démarré en 2017. Nous avons cartographié les réalisations des cinq dernières années sur quatre continents au moyen d'une étude d'impact.

Ce sont les résultats de cette étude que nous vous présentons dans notre rapport. Pour vous montrer comment petit pas après petit pas, on engrange des résultats... qui changent la donne !



We Social Movements

TEXTE / Mia Vandenberghe, Antoinette Maia, Katrien Liebaut, Dominique Dooms

PHOTOS / Fran Afonso, WSM, Fabrice Debatty, Audrey Claeys, Kristof Vadino, Rony Zakaria, Shutterstock

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021



WSM EN 2021 EN CHIFFRES

LES RECETTES

Fonds publics : 8.147.002 euros

Pour tous nos subsides, un programme pluriannuel minutieusement élaboré a été approuvé au préalable par les autorités fédérales et autres. Ce programme décrit clairement l'ensemble de nos activités et les résultats à atteindre. Chaque euro dépensé est justifié, sur base annuelle, à nos autorités subsidiaires. 2021 était la dernière année de notre programme quinquennal fédéral. Nous avons entamé 2022 avec un nouveau programme pluriannuel qui s'étendra jusqu'en 2026.

Nos ressources gouvernementales en détail

// Subsides publics fédéraux : 7.403.985 euros

// Subsides européens : 266.581 euros

// Subsides des autorités régionales et locales (communes, villes, provinces, régions et subsides à l'emploi) : 476.436 euros

Autres recettes : 2.958.885 euros

Pour pouvoir prétendre à des fonds publics, WSM doit garantir un pourcentage de fonds propres. En outre, un certain nombre de nos projets sont mis

en œuvre en utilisant uniquement nos fonds propres. Il est important à nos yeux de diversifier autant que possible nos sources de financement. De cette façon, nous restons en bonne santé et indépendants. En 2021, nous sommes parvenus à générer près de 27 % de fonds propres.

Nos fonds propres en détail

Recettes de dons et ventes : 262.265 euros

Quelque 1.869 particuliers et 84 organisations ont fait ensemble des dons pour un montant total de 262.265 euros. Merci d'avoir pu compter sur vous durant cette difficile période marquée par le Covid-19.

Accords pluriannuels : 2.628.442 euros

Nous pouvons aussi compter sur des moyens provenant d'accords pluriannuels conclus avec 37 partenaires dans et hors Mouvement ouvrier chrétien (MOC).

WSM a reçu des fonds liés à ces accords avec :

// CSC, MC, Femma, kwb, KAJ, beweging.net, MOC, BRS et la banque vdk et autres : 1.363.807 euros

// Centrales syndicales et fonds sectoriels, mutuelles régionales, organisations

constitutives régionales : 1.044.356 euros

// 11.11.11, la coupole flamande d'organisations Nord-Sud : 200.191 euros

// CNCD-11.11.11, la coupole francophone d'organisations Nord-Sud : 20.088 euros



Vous trouverez un aperçu de tous nos partenaires structurels en cliquant sur <https://www.wsm.be/notre-reseau/partenaires-financiers/>

MERCI!

LES DÉPENSES

Coopérations dans nos pays partenaires : 8.123.746 euros

Ce montant, qui représente 74 % de l'ensemble, nous permet de poursuivre notre lutte en faveur du travail décent et d'une protection sociale pour toutes et tous, aux côtés de 85 organisations sociales dans 22 pays. Une partie de ces moyens est consacrée à la collaboration thématique de nos partenaires entre eux, dans le cadre du réseau international pour le droit à la protection sociale, INSPIR.

Soutien à la vision de WSM :

1.806.713 euros

Le travail décent et la protection sociale sont les clés pour mettre fin à la pauvreté de manière durable. Telle est notre vision et nous souhaitons convaincre le plus de gens possible, tant en Belgique qu'auprès d'un certain nombre d'instances internationales. Nous le faisons par le biais de la sensibilisation, de la formation et du plaidoyer politique.

Garantie de qualité et transparence de notre fonctionnement : 863.071 euros

En 2021, nous avons consacré 8 % de nos ressources à l'administration générale de notre organisation. Cela comprend notamment le service financier, la gestion du personnel, un appui qualité permanent et la coordination générale, qui garantissent la qualité de notre travail.

Garantie des moyens : 168.799 euros

Nous avons consacré 2 % de nos ressources à la récolte de fonds auprès de nos donateurs structurels et privés. Ce montant nous a permis de mener de nouvelles actions et de garantir un rapportage de qualité vis-à-vis de l'ensemble de nos donateur-trices.

LES RÉSULTATS ANNUELS

Les recettes

Avec un total de 11,1 millions d'euros, nous avons enregistré en 2021 le chiffre d'affaires le plus élevé depuis la création

de WSM. Nous devons ce chiffre à un certain nombre de choses. Avant tout, au solde de subsides non encore dépensés durant l'année de Covid-19, à savoir 2020. En raison de la pandémie, plusieurs activités n'ont en effet pas pu être totalement réalisées ou avec du retard. À cela s'ajoutent encore deux programmes de l'UE lancés en 2020 au Sénégal et au Népal, ainsi qu'un programme spécial Covid-19 de Brussels International en Inde. Les recettes des accords structurels ont dépassé le budget initialement prévu l'an dernier. La contribution de 11.11.11 a elle aussi été plus importante que prévu. Malheureusement, les dons des particuliers ont eux fortement diminué, fâcheuse conséquence de la pandémie.

Les dépenses

Malgré la pandémie, nous avons pu, de concert avec les organisations avec lesquelles nous collaborons, réaliser une grande opération de rattrapage en 2021. C'est avec fierté que nous pouvons annoncer un taux d'exécution de 99,9 % du programme 2017-2021 de la DGD, soit une réalisation quasiment intégrale. La complexité croissante dans notre secteur, associée à plusieurs processus et contraintes administratifs et organisationnels supplémentaires, a nécessité un renforcement de l'administration générale, ce qui justifie ici les investissements plus conséquents. Un certain nombre d'activités n'ont pas pu être mises en œuvre. Il y a ainsi eu nettement moins de déplacements professionnels et certains postes vacants n'ont pu être pourvus qu'avec du retard.

Les résultats annuels

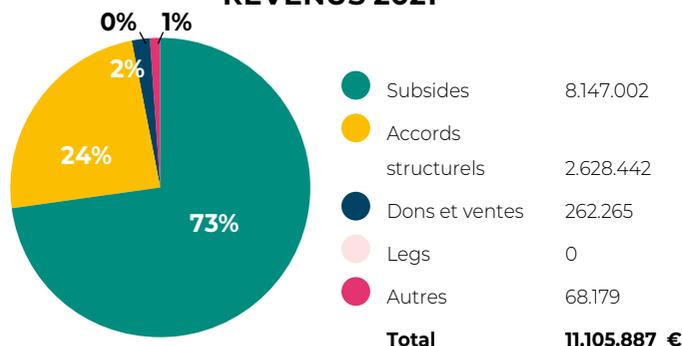
Nous avons terminé l'exercice 2021 sur un résultat positif de 144.000 euros, qui consolide le résultat positif reporté dans le bilan. Cela nous permettra en 2022 également de mettre en œuvre les programmes prévus. Nous serons dès lors en mesure d'anticiper toute diminution éventuelle des recettes liées aux subsides et l'effet de l'inflation galopante. L'équipe de WSM se tient prête. En ces temps où les effets de la pandémie de coronavirus se font encore sentir, les mouvements sociaux doivent continuer à unir leurs forces. Ensemble, nous mettons en place des actions pour les personnes qui en ont le plus besoin : les femmes et hommes de l'économie informelle, les jeunes ayant un emploi précaire, les personnes âgées, etc. **Ensemble, changeons la donne !**



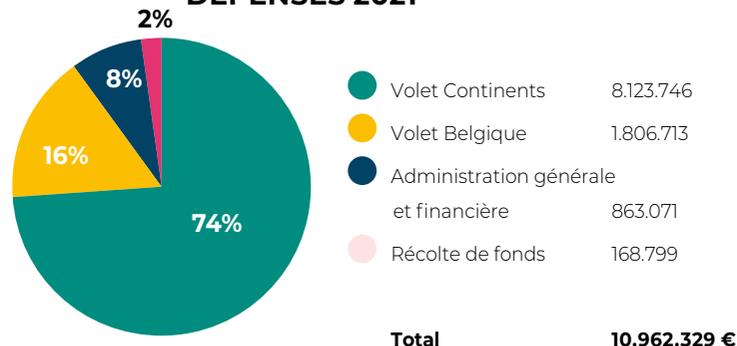
WSM est membre de l'AERF, l'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds.

L'Association pour une Éthique dans les Récoltes de Fonds offre des garanties de qualité morale dans les récoltes de fonds ainsi que la transparence des comptes de ses membres. Elle vérifie si une organisation récolte ses fonds de manière éthique et responsable. Chaque année, l'AERF effectue un contrôle des chiffres de ses membres. En 2021, nous avons de nouveau obtenu un excellent résultat au contrôle effectué par l'AERF. **Nous gérons votre argent avec beaucoup de précautions et votre don est utilisé à bon escient; c'est ce que nous entendons vous démontrer à travers notre affiliation à l'AERF.**

REVENUS 2021



DÉPENSES 2021





Travail décent et protection sociale pour toutes et tous ! C'est ce sur quoi nous nous sommes concentré-es au cours de ces cinq dernières années, mais pas seul-es ! En partenariat avec un large réseau de mouvements sociaux.

BELGIQUE

TRAVAIL DÉCENT

Le secteur de l'habillement est resté un combat important pour WSM. Nous pouvons compter un certain nombre de succès, tant dans les pays producteurs qu'en Belgique. En 2018, la campagne #vetementsclean, sous la coordination experte de WSM, ainsi que la campagne internationale Clean Clothes, ont permis de renouveler **l'Accord Bangladesh sur la santé et la sécurité des bâtiments**. Cet accord impose des inspections indépendantes des usines aux entreprises qui le signent. Il les oblige ainsi à rendre sûrs les lieux de travail dangereux et à former le personnel à la sécurité au travail. En 2021, la Clean Clothes Campaign, les syndicats, les entreprises et les gouvernements ont conclu **l'Accord international pour la sécurité et la santé dans l'industrie du textile et de l'habillement** : il s'agit d'une continuité de l'Accord Bangladesh, mais désormais dans un souci de sécurité et de santé, et avec une extension à au moins un pays supplémentaire.





Une chose est devenue très claire à partir du Covid-19 : les sociétés dotées d'un système de protection sociale bien développé, avec des soins de santé accessibles et de haute qualité et des revenus de remplacement, ont mieux résisté à la crise.

En 2017 et 2018, avec différents mouvements sociaux, comme énoncé ci-dessus, nous avons mené la **campagne #vêtementsclean**, destinée au secteur belge du sportswear. Nous avons organisé de nombreuses actions et avons discuté à plusieurs reprises avec des décideurs politiques belges. Nous avons tiré deux leçons importantes de cette campagne. D'une part, il est apparu clairement que les initiatives volontaires des entreprises ont trop peu d'effet sur la vie des travailleurs. D'autre part, nous constatons également les mêmes injustices dans d'autres secteurs. **Un cadre contraignant pour les entreprises est donc nécessaire.** Et WSM monte d'un cran depuis 2019. Tant en Belgique qu'au niveau de l'UE et des Nations unies, nous faisons pression pour une meilleure législation. Nous appelons cela le devoir de vigilance : une législation qui **oblige les entreprises à prendre en compte les droits humains tout au long de leur chaîne de production.** Une loi sur le devoir de vigilance garantira un changement

efficace et durable, un travail décent et le respect des droits humains ! Les syndicats jouent un rôle crucial dans la création de cette loi. Et à travers les entreprises dans lesquelles ils opèrent, ils peuvent surveiller son application. C'est pourquoi WSM travaille en étroite collaboration avec le service international de la CSC, divers autres services et les centrales de la CSC. Et saviez-vous qu'avec l'ensemble de la société civile belge, nous avons également mis en place une coalition forte ? Parce qu'ensemble, nous sommes plus fort.es, nous pouvons mieux nous mobiliser, communiquer plus largement et déployer un travail politique plus fort.

PROTECTION SOCIALE

Dans un contexte mondial très difficile, des résultats impressionnants ont également été obtenus dans le domaine de la protection sociale universelle. WSM a poussé à la création d'un **Fonds mondial pour la protection sociale**, un fonds qui pourrait aider les pays qui ont des difficultés à financer une protection

sociale de base à faire des pas en avant. WSM ainsi que d'autres organisations du MOC ont attiré l'attention à plusieurs reprises **sur les droits des personnes âgées dans le monde entier.** Nous appelons à une Convention des Nations Unies qui protège les droits des personnes âgées.

En 2020 et 2021, avec la MC, la CSC, le MOC, énéo, nous avons relevé le défi de **l'accès mondial aux vaccins et aux traitements contre le Covid-19 (No Profit on Pandemic).** Parce qu'une crise sanitaire mondiale nécessite une solution mondiale. Une chose est devenue très claire à partir du Covid-19 : les sociétés dotées d'un système de protection sociale bien développé, avec des soins de santé accessibles et de haute qualité et des revenus de remplacement, ont mieux résisté à la crise. **Le droit à la protection sociale universelle est un droit fondamental et un droit humain. Cette crise sanitaire montre clairement que sa réalisation doit être et rester une priorité absolue !**



QUELQUES RÉALISATIONS DE 2021

- // Un premier trimestre 2021 marqué et guidé par la 'Fée de la Sécu' à Liège, à Arlon, à Ath, Péruwelz, Mouscron... dans le cadre de la campagne « La sécurité sociale ne tombe pas du ciel. Renforçons-la ! ». Une campagne menée et portée par l'ensemble des organisations constitutives du MOC et qui a connu une dimension internationale grâce aux apports et à l'expertise de WSM et de ses partenaires.
- // 24 avril : action d'interpellation « Rana Plaza : plus jamais ! », avec la plateforme achACT
- // 21 septembre : les 20 km de Bruxelles reportés, une équipe de marcheurs WSM y a participé pour la première fois aux côtés des coureurs.
- // De mai à décembre : diverses actions d'interpellation des parlements européen et belge pour No Profit on Pandemic, et une marche le 30 novembre pour toutes les morts qui auraient pu être évitées.
- // 10 décembre : action *Defend the defenders* à Verviers et Bruxelles.



Sur le continent africain, la situation n'a pas non plus été facile ces dernières années. À la pandémie de Covid-19 se sont ajoutées la menace constante de terrorisme au Mali et au Burkina Faso, l'instabilité politique au Togo, les mesures gouvernementales contraires à la Constitution en Guinée et en République démocratique du Congo, ... Et, un peu partout, le pouvoir d'achat a diminué. Malgré tout, pas moins de 46 mouvements sociaux peuvent inscrire des changements positifs à leur palmarès. Voici un aperçu de leurs principales réalisations.

TRAVAIL DÉCENT

Dans les pays miniers que sont le **Togo, la Mauritanie, la République démocratique du Congo, le Burkina Faso, le Sénégal et le Rwanda**, les syndicats se sont réunis en plateformes sectorielles. **Aujourd'hui, la voix des travailleur-euses de l'industrie minière est plus forte et plus unie que jamais.** Ils-elles sont des milliers à travailler dans les mines des sociétés multinationales sans être directement employé-es par ces sociétés. Ils-elles travaillent pour un sous-traitant, ce qui signifie : pas de sécurité sociale, des salaires plus bas, des contrats à court terme et le paiement de sa propre poche des équipements de sécurité. Toutefois, la médiation des syndicats a permis à **quelque 5.256 de ces travailleur-euses** d'être employé-es directement pour leur société minière officielle. La pandémie de Covid-19 a également provoqué des vagues de licenciements dans le secteur minier. Mais grâce à la mobilisation des syndicats, ce sont au total **6.306 ouvrier-es des mines** qui ont pu toucher une indemnité de licenciement et **5.809 travailleur-euses** qui ont pu reprendre le travail, après que leur licenciement ait été reconnu comme illégal.

Dans d'autres secteurs aussi, les syndicats ont engrangé des victoires. Ainsi, au **Togo**, un syndicat pour les agriculteur-rices et les travailleur-euses agricoles a été créé. Depuis lors, ils et elles défendent ensemble leurs droits. Trop souvent, les agriculteur-rices togolais-es voient leurs terres disparaître après que le gouvernement ait conclu des accords avec des sociétés minières.

Tant en Afrique centrale qu'en Afrique de l'Ouest, le chômage des jeunes est important. Face à ce constat, les organisations sociales de notre réseau déploient des formations profession-





« J'ai appris qu'il n'était pas nécessaire d'attendre que quelqu'un vous embauche, mais que vous pouviez créer vous-même un lieu de travail. »

Nepo RUGENGAMANZI, Rwanda

nelles pour des milliers de jeunes peu qualifié-es. Les étudiant-es qui réussissent leur formation bénéficient d'un accompagnement dans leur recherche d'emploi. Au cours des cinq dernières années, **2.472 personnes** au total ont suivi une formation dispensée par l'une de ces organisations. Un petit prêt accordé par une institution d'épargne et de microcrédit a permis à **2.891 personnes** de démarrer une nouvelle entreprise.

Au Rwanda, Nepo RUGENGAMANZI (35 ans) témoigne : « N'ayant pas réussi à décrocher un emploi après le secondaire, j'ai décidé de suivre un cours de soudure au centre de formation du CEFOTRAR. J'y ai appris qu'il n'était pas nécessaire d'attendre que quelqu'un vous embauche, mais que vous pouviez créer vous-même un lieu de travail. Au terme de la formation, j'ai peaufiné mes techniques en tant que stagiaire. Et puis je me suis lancé dans l'aventure professionnelle. Cela a changé ma vie. Après avoir économisé pendant un certain temps, j'ai créé mon propre atelier de fabrication de portes et fenêtres. Aujourd'hui, j'emploie quatre jeunes du

CEFOTRAR, à qui je verse chaque mois un salaire décent. »

Ce sont au total **289.604 personnes** qui ont pu, ces cinq dernières années, améliorer leurs conditions de travail, grâce aux efforts déployés par les organisations avec lesquelles collabore WSM.

PROTECTION SOCIALE

Au **Bénin, au Burkina Faso, au Mali, au Sénégal et en Guinée**, les gouvernements ont confié aux mutuelles de santé la tâche de développer l'assurance maladie universelle pour la population. L'objectif : garantir la protection sociale des personnes occupant un emploi informel ou se trouvant dans une situation très vulnérable.

Au **Burkina Faso**, 5.000 personnes en situation d'extrême pauvreté se sont affiliées à une mutuelle de santé du RAMS, par le biais de qui elles peuvent également suivre une formation professionnelle. Leur contribution à leur mutuelle est entièrement prise en charge par le gouvernement. Au **Sénégal et au Mali**, lorsque les travail-

leur-euses informel-les s'affilient à une caisse de santé du GRAIM ou de l'UTM, ils-elles peuvent désormais compter sur le gouvernement pour le paiement de la moitié de leur cotisation. Et **en Guinée**, DYNAM assure des soins de santé de qualité à 82.000 membres actifs dans le secteur informel. Ils-elles paient leurs cotisations, mais le gouvernement investit dans des médecins et des professionnel-les de la santé correctement formés, à même de prodiguer des soins de qualité. **Au Bénin**, grâce à APROSOC et RAS, 23.787 travailleur-euses informel-les ont aujourd'hui une assurance maladie.

En **République démocratique du Congo et au Burundi**, les mutuelles de santé travaillent de concert avec différents ministères et acteurs publics. Ensemble, ces acteurs assurent la formation de médecins au Burundi et en République démocratique du Congo. **À l'heure actuelle, ce sont au total 807.481 personnes qui bénéficient d'une meilleure protection sociale grâce aux organisations avec lesquelles collabore WSM.**



QUELQUES RÉALISATIONS DE 2021

- // Dans les instituts de formation technique, les étudiant-es en couture de chacun des 11 pays ont fabriqué au minimum 300.000 masques buccaux, qui ont été distribués dans le cadre de la lutte contre le coronavirus.
- // Togo : une étude sur la nécessité de prendre des mesures sociales en réponse à la pandémie dans les entreprises a été soumise au gouvernement togolais, elle s'est soldée par l'adoption de diverses mesures contraignantes.
- // Mali et Burkina Faso : des milliers de manifestant-es ont protesté, de façon « COVID Safe », contre le malaise politique et économique dans leurs pays respectifs.
- // L'ensemble du réseau de partenaires de WSM est parvenu à esquisser les grandes orientations des cinq prochaines années à l'occasion d'un évènement en ligne de grande envergure.



Le changement est possible ! Même lorsqu'une crise sanitaire mondiale frappe le monde. Nous, WSM et les dix-huit mouvements sociaux partenaires au Bangladesh, au Cambodge, aux Philippines, en Inde, en Indonésie et au Népal, continuons à y croire. Nous présentons leurs résultats les plus importants, malgré des circonstances particulièrement difficiles.

ASIE

TRAVAIL DÉCENT

Dans les six pays partenaires de WSM en Asie, les organisations du réseau ont pu changer la donne pour **plus de 1,1 million de travailleur-euses**.

Dans de nombreuses usines, la production s'est arrêtée complètement ou partiellement en 2020 et 2021. Non seulement la demande de l'Europe a diminué, mais l'approvisionnement en matières premières de pays comme la Chine a également ralenti. Le secteur du tourisme a été durement touché. Les conséquences ont été énormes : des milliers de travailleur-euses se sont retrouvés sans emploi du jour au lendemain, les employé-es de maison ne pouvaient plus travailler car leurs employeur-euses avaient peur d'être contaminé-es, beaucoup de travailleur-euses migrant-es étaient coincé-es au Moyen-Orient sans aucun revenu, etc.

Le travail syndical réalisé par les organisations de notre réseau au cours des deux dernières années était principalement axé sur la prévention et l'atténuation des souffrances humaines résultant de la crise corona. En **Indonésie**, le syndicat K-SBSI a réussi à faire appliquer des mesures sociales dans plusieurs usines, telles que des indemnités de licenciement, une assurance chômage de base et des ajustements temporaires du régime de travail. Des dizaines de milliers de travailleur-euses ont ainsi pu rester, au moins partiellement.

Depuis 2020, le terrain de jeu des syndicats indonésiens a été sévèrement restreint. Par le biais d'une nouvelle loi, l'Indonésie veut rendre le marché du travail plus flexible, avec une loi qui bénéficie surtout aux investisseurs étrangers. En matière de droits du travail, l'horloge revient plus de 20 ans en arrière. K-SBSI a contesté cette loi - pour l'instant avec succès - devant la Cour constitutionnelle. En 2021, la Cour a déclaré cette loi 'inconstitutionnelle'.



Le travail syndical réalisé par les organisations de notre réseau au cours des deux dernières années a été fortement axé sur la prévention et l'atténuation des souffrances humaines résultant de la crise corona.

Malheureusement, aujourd'hui, le gouvernement tente de modifier cette loi sans respecter la constitution.

Au **Bangladesh**, le syndicat NGWF a pu accueillir plus de 40.000 nouveaux membres. Le syndicat s'est fortement concentré sur l'assistance juridique et a adressé 4.866 plaintes aux propriétaires d'usines. Près d'un millier d'entre elles ont été résolues avec succès. Grâce à la médiation du NGWF, 100.000 travailleur-euses ont été réintégrées après avoir été injustement licencié-es et 35.000 d'entre eux-elles ont pu percevoir des indemnités de licenciement.

Au moment où le variant delta faisait rage, la situation en **Inde** était catastrophique. Les malades mouraient dans les rues parce que les hôpitaux étaient bondés. Les gens mouraient de faim parce qu'ils ne pouvaient plus travailler. Dans la ville de Chennai, le NDWM, un mouvement de travailleuses domestiques, a soutenu celles qui se sont retrouvées au chômage. 281 femmes ont reçu une aide alimentaire, grâce à un revenu alternatif. Les écoles de Chennai ayant été fermées dès le début de la crise, le NDWM a distribué des paquets de matériel scolaire et des smartphones pour que les enfants suivent des cours en ligne. Le NDWM et WSM ont pu compter sur des fonds supplémentaires mis à disposition par la Région de Bruxelles-Capitale.

Les mouvements sociaux du réseau WSM travaillent également au-delà des frontières pour combattre l'injustice dans le monde du travail. En page 10 de ce magazine, vous pouvez lire l'importance du rôle de GEFONT au **Népal**, dans la lutte pour l'abolition du système de la Kafala qatari.

PROTECTION SOCIALE

666.297 personnes en Asie ont bénéficié d'une forme de protection sociale au cours des cinq dernières années grâce aux actions de nos partenaires. Une étape importante a été la mise en place d'un système officiel de sécurité sociale au **Népal** en 2017. Pas moins de 18 ans de plaidoyer politique ont précédé cette loi. Depuis lors, plus de **350.000** travailleur-euses affilié-es ont bénéficié d'une assistance en cas de maladie ou d'accident, de maternité ou de vieillesse. Tout ce plaidoyer a contribué au fait qu'en dix ans, les budgets de la protection sociale y ont presque décuplé.

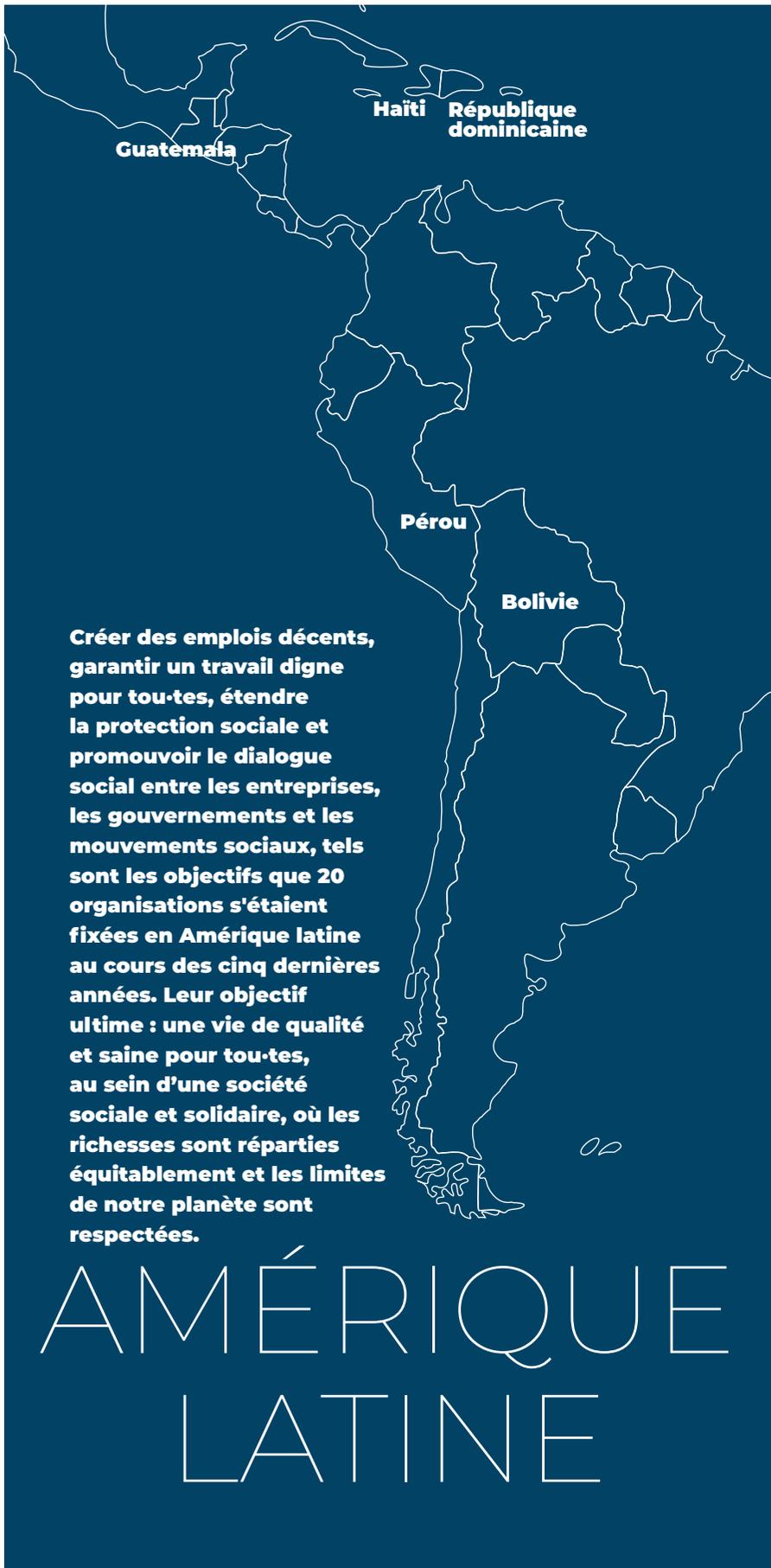
Au Bangladesh, **l'Accord sur la prévention des incendies et la sécurité dans le secteur textile** a été élargi en 2021. La santé a été incluse et d'autres pays peuvent désormais être couverts.

Le syndicat de l'habillement NGWF a participé activement à la négociation de cet Accord.

Toujours au Bangladesh, quelque **25.000** personnes par an souscrivent à l'assurance maladie de l'organisation de santé GK. Elle rend les soins de santé abordables. En prévision de la mise en place d'un régime d'assurance contre les accidents du travail organisé par le gouvernement - que les partenaires WSM du *Bangladesh Social Protection Advocacy Network* préconisent -, GK a adapté son propre régime d'assurance maladie afin de couvrir les travailleur-euses du secteur textile. Plus de 5.000 d'entre elles-eux en bénéficient désormais chaque année. Les employeur-euses, les employé-es, le syndicat NGWF et le supermarché Auchan y apportent tous une contribution financière.

QUELQUES RÉALISATIONS DE 2021

- // Népal : les syndicats NTUC et GEFONT négocient avec le gouvernement une prime équivalant à trois mois de revenus pour les travailleur-euses qui ont perdu leurs revenus à cause de la pandémie. A Katmandou, 400 travailleur-euses migrant-es lésé-es reçoivent une assistance juridique par l'intermédiaire du bureau de GEFONT chargé de la migration, après des traitements injustes de leurs employeurs au Moyen-Orient. Une délégation de l'INSPIR Népal a rencontré le rapporteur des Nations unies sur l'extrême pauvreté. Nombre de nos demandes font partie de son rapport au gouvernement népalais.
- // Bangladesh : l'organisation de santé GK fournit des soins de santé de base, des soins préventifs et curatifs et des soins aux personnes âgées à 133.000 personnes.
- // Indonésie : KSBSI réussit à persuader le gouvernement d'accorder des compléments salariaux à 1,7 million de travailleur-euses vulnérables supplémentaires pour compenser partiellement les salaires qu'ils ont perdus pendant la pandémie.
- // Philippines : le partenaire syndical KMU a réussi à obtenir l'extension du congé de maternité de 60 à 105 jours et l'introduction d'un congé de paternité de 15 jours.



Créer des emplois décents, garantir un travail digne pour tou·tes, étendre la protection sociale et promouvoir le dialogue social entre les entreprises, les gouvernements et les mouvements sociaux, tels sont les objectifs que 20 organisations s'étaient fixées en Amérique latine au cours des cinq dernières années. Leur objectif ultime : une vie de qualité et saine pour tou·tes, au sein d'une société sociale et solidaire, où les richesses sont réparties équitablement et les limites de notre planète sont respectées.

AMÉRIQUE LATINE

TRAVAIL DÉCENT

En cinq ans, des montagnes ont été déplacées. Et ce, dans un contexte extrêmement difficile : instabilité politique au Guatemala et en Bolivie, soins de santé publics et emplois sous pression en raison de la crise sanitaire. Malgré tout, **56.363 personnes** ont pu améliorer leurs conditions de travail et de salaire. Environ **17.000** jeunes ont suivi une formation professionnelle auprès d'une organisation avec laquelle WSM collabore. Près de **7.000** d'entre eux·elles ont réussi à trouver un emploi décent. Au total, les organisations du réseau WSM ont créé **des dizaines de coopératives différentes**, qui comptent aujourd'hui des centaines de membres : coopératives de journalistes ou de travailleur·euses domestiques, coopératives d'épargne et de crédit, coopératives de sérigraphie ou d'agriculture, et même, coopératives de production de désinfectants naturels, comme protection contre le coronavirus. Le travail syndical a permis de négocier des garanties salariales, des salaires plus élevés et des conditions de travail plus sûres dans divers secteurs et entreprises dans les zones de libre-échange, faisant ainsi la différence pour des milliers de travailleur·euses d'usine.

PLEINS FEUX SUR LA COOPÉRATIVE DES JOURNALISTES

En 2019, le syndicat péruvien des journalistes, l'ANP, a créé une coopérative de journalistes. Celle-ci a permis une amélioration réelle des conditions de travail de ses membres. Au **Pérou**, le journalisme est majoritairement informel. Cela équivaut à dire : aucune sécurité d'emploi ni de garantie de revenus. Les pensions, les risques professionnels, les salaires minimums et les heures de travail ne sont pas fixés par la loi. Cette coopérative a réussi à changer la donne en la matière : des tarifs minimums et des salaires horaires réglementaires empêchent toute concurrence déloyale





“Pour moi, être membre de la coopérative des journalistes signifie plus de revenus et plus de sécurité.”

Carlos Puentes, Pérou

pour l'ensemble des membres; un fonds social pour la maladie et les urgences auquel chacun-e contribue offre aussi une certaine sécurité. Grâce aux normes de qualité fixées, votre carte de membre démontre votre professionnalisme, votre neutralité et votre indépendance. Aujourd'hui, l'ANP milite pour que toute personne qui adhère à la coopérative puisse également s'affilier directement au système de sécurité sociale péruvien.

Carlos Puentes (60 ans) est journaliste pour un hebdomadaire : «Je ressens un lien étroit avec mes collègues. Nous travaillons beaucoup ensemble et, grâce à la coopérative, les ressources générées sont distribuées équitablement. Pour moi, cela signifie davantage de revenus et une plus grande sécurité.»

PROTECTION SOCIALE

Ces cinq dernières années, **74.034 personnes** ont eu accès à une forme de protection sociale grâce à l'intervention des partenaires de WSM. Elles se sont affiliées à l'assurance maladie nationale ou à la caisse de pensions, ont bénéficié

d'un congé de maternité rémunéré ou encore perçu une indemnité après un accident de travail. Durant les périodes de confinement, AMUSSOL en **République dominicaine** est parvenu à étendre les mesures de protection sociale du gouvernement à des groupes précédemment exclus. Cela a permis à **90.000 travailleur-euses du secteur informel** de toucher une prime du gouvernement en compensation de leur perte de salaire imputable au Covid-19.

Une très grande attention a été accordée à la sensibilisation au droit fondamental que constitue la protection sociale. Une revendication politique a, en effet, toujours plus de poids lorsqu'elle est formulée par un grand nombre de personnes. Et ce travail acharné porte ses fruits. En compagnie de nombre de travailleur-euses domestiques, l'organisation **péruvienne** JOC a mené campagne durant des années. Et leur revendication a été entendue. En 2019, le gouvernement y a transposé dans sa législation nationale la Convention 189 de l'OIT sur le travail domestique.

Dorénavant, la loi péruvienne prévoit un salaire minimum, le droit à la pension, de l'équipement de protection ou encore une indemnité de maladie pour des centaines de milliers d'entre elles-eux. En **République dominicaine**, le gouvernement a approuvé une nouvelle loi sur l'égalité des chances et de traitement entre hommes et femmes, basée sur la Convention 156 de l'OIT : un résultat pour lequel le syndicat dominicain CASC œuvre depuis des années, avec ses milliers de membres. En **Bolivie**, le gouvernement est sur le point d'édicter une loi contre la violence sur le lieu de travail, basée sur la Convention 190 : un cheval de bataille du Réseau pour le droit à la protection sociale INSP!R. Quant au **Guatemala**, si les droits des travailleur-euses demeurent une question particulièrement épineuse, le réseau INSP!R guatémaltèque a réussi à motiver un groupe de parlementaires engagé-es à maintenir en tête des priorités la transposition de la Convention 190 dans la loi nationale.



QUELQUES RÉALISATIONS DE 2021

- // Bolivie : le réseau pour le droit à la protection sociale INSP!R lance une campagne à grande échelle pour une loi criminalisant la violence sur le lieu de travail, conformément à la convention 190 de l'OIT.
- // Pérou : le syndicat CSP offre à 9.693 travailleur-euses un soutien syndical et juridique pour obtenir des salaires plus élevés et des lieux de travail sûrs.
- // Guatemala : 126 jeunes de la rue ont pris un nouveau chemin, sous la direction de l'organisation de jeunesse MOJOCA. Ils ont trouvé un logement, reçu un soutien psychologique, suivi une formation professionnelle et commencé un job décent.
- // République dominicaine : l'organisation de défense des femmes CONAMUCA et l'organisation de protection sociale AMUSSOL ont créé conjointement quatre coopératives pour le personnel domestique. Le MOSCTHA, organisation de défense des migrant-es haïtien-nes, se charge de la formation technique de celles et ceux né-es sur le territoire dominicain, mais qui se voient refuser l'accès à l'enseignement public.



24 avril 2021: Rue de la Loi, Bruxelles - Action Stop Business Impunity

WSM ET L'INTÉGRITÉ

Parce que WSM travaille avec des ressources qui lui sont confiées par les gouvernements et le grand public, nous voulons être transparentes sur ce qu'il advient de ces ressources. Nous le faisons notamment par le biais de ce rapport annuel. En outre, nous nous engageons à défendre l'intégrité de chaque personne de notre réseau. Nous faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour prévenir et détecter les abus. Nous prenons les mesures nécessaires afin de pouvoir réagir correctement et, si nécessaire, imposer des sanctions. En 2018, avec les autres ONG de Belgique, nous avons signé la charte d'intégrité élaborée par le secteur. Le personnel de WSM s'est engagé à respecter un code d'éthique. Et également en 2021, nous avons pris des mesures pour affiner notre approche.

Mais commençons par les bonnes nouvelles : en 2021, nous n'avons reçu aucune plainte liée à l'intégrité !

L'intégrité en 2021 :

- // Chaque organisation de notre réseau s'est engagée à veiller à l'intégrité. Dans les accords de coopération que nous avons conclus pour notre nouveau programme pluriannuel 2022-2026, nous avons défini encore plus clairement les obligations tant de WSM que des organisations avec lesquelles nous travaillons.
- // Dans le cadre de certains changements dans le personnel, des collègues de WSM ont repris des rôles de points de contact sur les continents. Ils-elles se sont formés, tout comme la responsable des plaintes et la conseillère en intégrité, pour mener à bien cette tâche le mieux possible.
- // Aujourd'hui, le rôle de points de contact est principalement assumé par des hommes. Pour éviter que pour cette raison, des personnes évitent de partager leurs plaintes, il a été demandé à des collaboratrices féminines de WSM de jouer le rôle de points de contact supplémentaires.

Parce que le respect de l'intégrité est un droit fondamental.

CES DEUX DERNIÈRES ANNÉES...

- // **18** nouveaux syndicats miniers ont été créés dans des zones géographiquement importantes.
- // Des sections syndicales ont été créées dans **20** entreprises.
- // **12.984** nouveaux mineurs se sont syndiqués.
- // **1.257** contrats de travail ont été signés.
- // **4.658** travailleur-euses ont été assisté-es par des syndicats dans des conflits du travail.
- // Le dialogue social a été mis en place dans **14** entreprises.
- // **731** membres ont reçu une formation par l'intermédiaire de leur syndicat.
- // **3** conventions de l'OIT ont été ratifiées.



QUI EST ASSIS SUR CES MONTAGNES D'OR ?

L'extraction des matières premières du sol fait tourner le moteur de nos sociétés mondialisées. Malheureusement, ce secteur présente son lot de défis majeurs en matière de droits humains et d'environnement. En Afrique de l'Ouest et en RDC, les syndicats font partie des acteurs du changement qui s'attaquent à ces défis. Fin 2021, lors d'un séminaire à Saly, au Sénégal, ils se sont réunis pour faire le point sur la situation. Nous y étions.

Saly, Sénégal, décembre 2021. Pendant cinq jours, 26 dirigeants syndicaux du Sénégal, du Burkina Faso, de la République démocratique du Congo, du Niger, de la Mauritanie, de la Guinée et du Togo se sont réunis avec des expertes thématiques et des représentant·es des services internationaux de l'ACV-CSC, de la centrale BIE (Bâtiment-Industrie-Énergie) et de WSM. À l'ordre du jour : les principales réalisations et bonnes pratiques depuis le début de leur programme et les défis et priorités pour les cinq prochaines années, débouchant sur un document de positionnement et de plaidoyer politique commun pour un plus grand respect des droits humains, du travail et de l'environnement et pour la nécessaire contribution financière du secteur minier à la protection sociale.

L'EXPLOITATION MINIÈRE, UN SECTEUR IMPORTANT

S'il est vrai que le secteur des mines est reconnu comme l'un des secteurs économiques les plus importants en Afrique (sa part importante de contribution au PIB allant jusqu'à 75 % dans certains pays, selon une étude produite¹) et qui devrait, en principe, être un véritable moteur de développement susceptible de favoriser un réel bien-être des populations, force est de constater que ce n'est pas le cas. Au contraire, dans la plupart des situations, on assiste à une exploitation intensive des richesses minières des pays, sans réelles retombées pour les populations et sans grand respect des droits des travailleur·euses de ce secteur. Mais c'est sans compter le travail remarquable des syndicats de ce secteur sur place, qui n'ont cessé de lutter pour l'amélioration de cette situation avec l'appui notamment de WSM, de l'ACV-CSC et de la CSC-BIE.

DE BONNES... ET DE MOINS BONNES NOUVELLES

Depuis le début du programme en 2017, les syndicats ont réussi à recruter des milliers de nouveaux membres. De nouvelles sections syndicales

ont été créées. Plus d'un millier de contrats d'emploi formels ont été signés. De nombreux·ses travailleur·euses ont été sensibilisé·es à leurs droits, et près de cinq mille ont bénéficié d'une assistance juridique dans le cadre de litiges avec leur employeur. Les représentant·es syndicaux·ales ont suivi des formations pour mieux jouer leur rôle dans les entreprises.

LE TRAVAIL SYNDICAL SOUTENU PORTE SES FRUITS.

Progressivement, plus de consultation sociale et conjointe a été rendue possible. Au Sénégal et au Burkina Faso, les syndicats ont réussi à négocier des salaires et des pensions plus élevés pour l'ensemble du secteur. Il y a eu une révision du code du travail et un projet pilote de protection sociale pour les travailleur·euses des mines. Dans les différents pays, les syndicats font pression pour la ratification des conventions de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

Outre les progrès réalisés, les participants ont également mentionné leurs défis : à l'exception de la Guinée, tous les pays attendent encore la ratification de la convention 176 de l'OIT sur la sécurité et la santé dans les mines. Les gouvernements retarderaient délibérément le processus de ratification afin d'attirer plus facilement de nouveaux investisseurs. De plus, les mesures de sécurité et de santé existantes ne sont pas respectées, un problème qui se pose, par exemple, dans les mines d'or. En outre, il apparaît que des entreprises multinationales violent les législations nationales dans les sept pays.

Le manque de respect des réglementations environnementales a été mentionné à plusieurs reprises au cours du séminaire. L'exploitation minière a des conséquences durables sur l'environnement. Surtout lorsque du mercure, du cyanure ou des explosifs sont utilisés. De plus, trop peu de sites miniers sont réaffectés après la fin du processus d'exploitation. Les syndicats

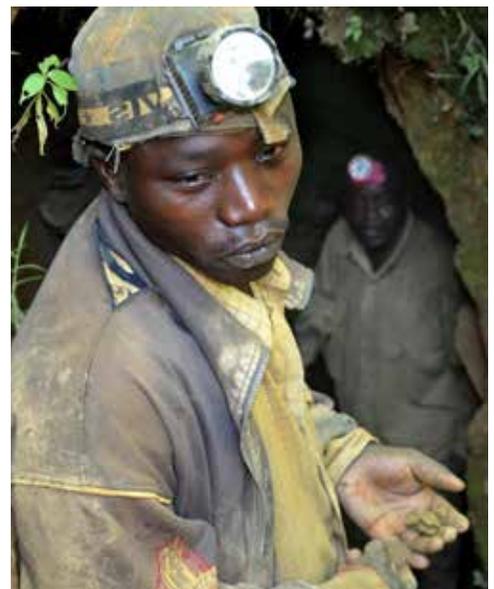
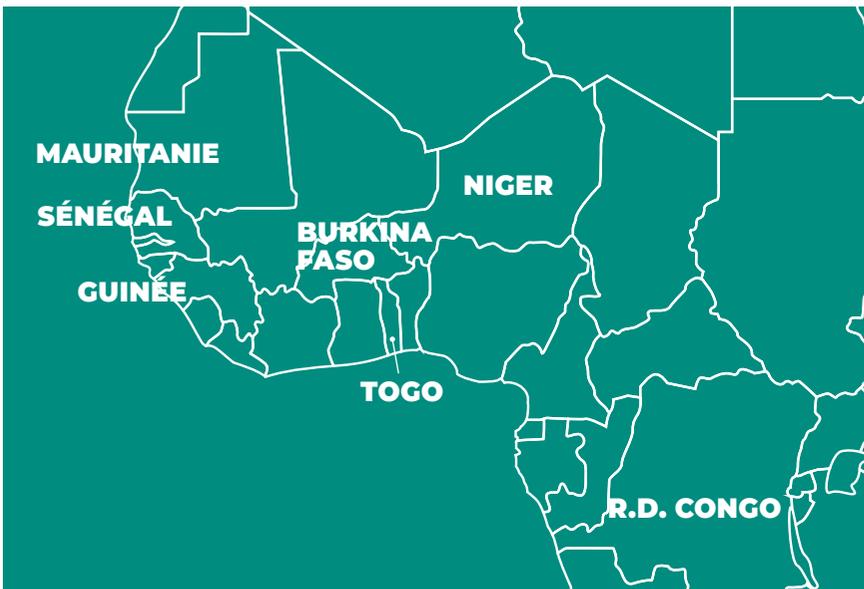
veillent à la mise en place de projets qui cherchent des solutions pour les anciens sites miniers par le biais d'un dialogue sociétal avec les communautés environnantes des sites, comme la reforestation des sites miniers au Burkina Faso par exemple.

ENTRE MONDIALISATION, ARTISANAT ET TRAVAIL INFORMEL

Selon un rapport de la Banque Africaine de Développement (2011), l'Afrique serait détentrice de 30 % des réserves mondiales de matières premières minérales non énergétiques, et se retrouve malgré elle au cœur des batailles pour le contrôle des minerais stratégiques, très prisés par les industries modernes. Conscients de cette richesse, de nombreux pays ont procédé à des réformes tous azimuts de leurs codes miniers ces dernières années. Or, « ces réformes ont renforcé un régime concurrentiel et ouvert l'accès aux marchés de sous-traitance », souligne Fabien Mayani (Fondation Carter, RDC) lors du séminaire, « ces activités de sous-traitance sont ouvertes à toutes les entreprises nationales et étrangères de manière concurrentielle. » Résultat : trop peu d'entrepreneur·es ont accès au marché lui-même.

Par ailleurs, les violations du travail ou des droits humains se produisent le plus souvent dans le cadre de la sous-traitance et de l'emploi informel. Les syndicats plaident donc pour que ces pratiques soient encore davantage identifiées et cartographiées. Ce n'est qu'alors que nous pourrions commencer à sensibiliser et à formaliser le travail. Ce n'est que de cette manière que les droits du travail peuvent être structurellement acquis et que les violations, telles que le travail des enfants, peuvent être réellement prévenues. >>

1. Deux études commanditées par WSM, la CSC et la CSC BIE, ont permis de mieux cerner les conditions de travail et d'exploitation dans ces pays. Celles-ci constituent une base solide pour les recommandations et les actions nécessaires à des changements structurels.



FEMMES DANS LES MINES : UNE ÉGALITÉ DIFFICILE À EXTRAIRE²

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, les femmes sont très présentes dans et autour des zones minières. Elles jouent un rôle essentiel mais bien différent de celui des hommes. Certaines creusent, mais les tâches qui leur sont généralement réservées sont le concassage, le lavage, le tamisage, le triage et le traitement des minerais. Elles sont aussi majoritaires dans le commerce de biens et de services qui se développe autour des mines.

Nombreuses sont victimes de discriminations. On constate que leurs tâches sont souvent moins bien rémunérées, même lorsqu'elles exécutent les mêmes fonctions que les hommes.

Au-delà de ces aspects socio-économiques, les mines ont un impact considérable sur la vie et le corps des femmes, que ce soit par la dureté des conditions de travail, mais aussi de par les violences subies, notamment sexuelles. Les syndicats sur le terrain sont conscients de ces situations et investissent dans la sensibilisation et le plaidoyer pour changer la donne.

2. Source: "femmes dans les mines: comment extraire l'égalité?"
Agathe Smyth, analyse pour Justice & Paix (mars 2020)

Qui dit travail informel, dit aucune protection sociale. La nouvelle loi de la Sécurité sociale en République démocratique du Congo prévoit maintenant aussi l'affiliation des travailleuses de l'économie informelle. Dans certaines zones du Nord-Kivu, à l'est de la RD Congo, où on retrouve beaucoup d'exploitations artisanales de minerais, les travailleuses se sont organisées spontanément en coopératives minières de crédits, afin de pouvoir se renforcer mutuellement et épargner, mais sans volet syndical ou de santé. La CSC Congo travaille donc à sensibiliser les membres de ces coopératives pour qu'elles s'affilient au syndicat, et qu'elles cotisent à la Caisse nationale de Sécurité sociale, afin de faire valoir leur droit à une protection sociale. Ils font également connaître le principe des mutuelles de santé, et de la prévoyance sociale. Un travail de sensibilisation important pour des travailleuses qui vivent au jour le jour, sans filet de sécurité.

PLANÈTE ET CONSCIENCES TROP COURTES

Les luttes menées dans ces pays retentissent jusqu'en Belgique, et vice-versa. C'est pourquoi il est crucial que nos

pays s'engagent pour le respect des normes internationales du travail décent, la liberté syndicale, le renforcement du dialogue social, plus de transparence dans les contrats miniers, mais aussi pour la limitation de l'impact industriel sur l'environnement, les communautés et les travailleuses, pour la réaffectation et la récupération, la formalisation de l'emploi informel, et pour une législation sur le devoir de vigilance des entreprises multinationales.

En Belgique, la prise de conscience est bien réelle : elle (s)organise et interpelle en faveur d'un nouveau modèle de transition écologique pour demain qui soit sobre, collectif et solidaire, alliant respect des droits humains, des droits sociaux et des frontières planétaires.

Une enquête réalisée en 2021 par le CNCD-11.11.11 et la European Coalition for Corporate Justice (ECCJ) montre que **86 % des citoyen·nes** sont d'accord avec l'idée que les entreprises devraient être légalement tenues de garantir qu'aucune violation des droits humains, comme le travail forcé ou l'accaparement de terres, ne se pro-

duise dans le cadre de leurs activités. Il en va de même, estime 85 % des sondé·es, pour les dommages environnementaux tels que la pollution de l'air ou la destruction de la biodiversité en dehors de l'UE.

En mai dernier, le Réseau belge des Ressources naturelles (RBRN) organisait un séminaire politique national d'une journée sous l'intitulé "Quelle transition écologique pour demain ? Énergie, climat, métaux", afin de nourrir la réflexion politique sur les questions de la transition écologique et les enjeux des métaux. Cette journée a voulu mettre en lumière les impensés de la transition écologique dont des éléments liés à l'énergie et aux ressources naturelles. Les présentations peuvent être consultées sur le site bit.ly/3bvG7IW.



Lors du séminaire au Sénégal, nous avons pu voir et entendre le côté obscur à la source de nombreux produits qui animent notre vie quotidienne. Il nous fait réaliser plus que jamais que, en tant que société, nous sommes aveugles aux limites de notre planète et sourd·es aux violations qui ont cours à l'autre bout des chaînes d'approvisionnement. Les citoyen·nes sont conscient·es de la nécessité d'un changement, mais il est nécessaire de légiférer sur la responsabilité partagée du monde politique et du monde des affaires. La campagne « Made With Respect : les droits humains n'ont pas de prix ! » a été lancée pour pousser à des législations belge et européenne ambitieuses sur le devoir de vigilance, afin que les consommateur·trices n'aient pas à se demander si leurs achats ont bien été fabriqués dans le respect des personnes, de l'environnement et des droits sociaux. Tant que cette législation n'est pas en place, travaillons ensemble pour convaincre les responsables politiques. Cela ne prend qu'une minute : **rendez-vous sur www.madewithrespect.be pour toutes les informations.**



LE LAC ROSE

Le Lac Rose est un lac salé près de Dakar, où vingt-quatre mille tonnes de sel sont extraites chaque année. Nous y avons fait un tour après le séminaire de cinq jours. La plupart des travailleur-euses ici sont des artisan-es qui fonctionnent dans l'informel. Les conditions de travail décrites pendant le séminaire deviennent claires : les hommes se tiennent dans l'eau jusqu'au haut du corps pour ramasser le sel et le ramener à terre dans des bateaux, les femmes vendent le sel sur les berges. Une grande partie deviendra du sel de voirie en Europe, une autre partie finira dans les cuisines. La fixation des prix dépend des intermédiaires. Parmi les travailleur-euses, il y a plus de solidarité que de tensions. Néanmoins, chaque année, de nombreux accidents mineurs se produisent en pelletant du sel, et rester trop longtemps dans l'eau salée est mauvais pour la peau. Des travailleur-euses saisonnier-ères viennent travailler ici pendant trois mois, souvent en provenance du Mali voisin ou du Togo. Lorsque le sel est épuisé, le lac doit attendre que l'eau de pluie le comble, jusqu'à ce qu'un mètre et demi de sel supplémentaire se soit formé sous la surface. Avec le changement climatique et les limites planétaires, il est clair que cette exploitation de masse ne pourra pas se poursuivre indéfiniment.



DES FEMMES* EN MARCHÉ !

*Le terme femme désigne toute personne s'identifiant comme femme.

6.000 groupes. 163 territoires. Depuis 20 ans, elles marchent ! Depuis 20 ans, elles se rassemblent pour dénoncer, se rassembler, s'encourager, faire mouvement et pousser au changement. Un objectif : l'égalité effective entre les différents genres. Née en 1995 au Québec, la Marche mondiale des femmes s'est transformée un mouvement international incontournable en matière de lutte contre la pauvreté et les violences faites aux femmes. Si en Belgique, le Mouvement rassemble largement, il est aussi très actif en Amérique latine et c'est un partenaire stratégique fort dans le réseau de WSM. Graciela Lopez, de la Marcha mundial de Bolivia, nous a présenté les revendications fortes portées en Amérique latine lors du 8 mars pour la journée internationale des droits des femmes de 2022, marquée par les conséquences de la gestion de la pandémie Covid 19 : « La pandémie a été vécue très durement. Nous luttons contre un capitalisme encore plus sauvage qu'avant. Les femmes doivent parler et continuer leur lutte pour l'égalité dans ces contextes et leur lutte aussi face au néolibéralisme qui appauvrit les femmes. Merci de votre soutien ! »



// 1. Cuba : Solidarité // 2. Vénézuéla : la revendication principale des femmes, celle de la lutte contre la précarisation de la vie, provoquée par le blocus économique des Etats-Unis. // 3. Belgique – clôture le 8 mars 2022 de la campagne des Femmes CSC « Maria bosse » pour dénoncer les écarts de pensions entre les hommes et les femmes. // 4. Chili : des femmes indigènes en tête de la marche, pour perpétuer les rites ancestraux et revendiquer le respect des territoires. // 5. Bolivie : en marche contre les violences et la justice corrompue du pays qui ferme les yeux sur les féminicides et les violeurs. // 6. Pérou : le slogan « toutes ensemble ! » a résonné dans les rues, scandé aussi par des femmes plus âgées, qui ont dénoncé des pensions de retraite dérisoires. Les systèmes de protection sociale doivent s'appliquer jusqu'au 3^{ème} âge. // 7. Pérou : toutes ensemble autour du dénominateur commun, les déséquilibres et les inégalités subies par les femmes. // 8. Pérou : les femmes en marche, les femmes dans la résistance, vers la transformation : « toutes ensemble jusqu'à ce que nous soyons toutes libres ! » // 9. Brésil : « Bolsonaro, dehors ! » Les femmes mobilisées sur cette expression spécifique du néolibéralisme au Brésil (le nom du président ultra conservateur du pays), car des élections très importantes sont prévues en octobre 2022. **Solidarité et Sororité !**

TEXTE / Jennifer Van Driessche PHOTOS / Marcha mundial de la mujeres & WSM



LEADER SYNDICALE



Smritee Lama et Simon Peeters sont tous les deux des responsables syndicaux très engagés, l'une au Népal, l'autre en Belgique. Il et elle racontent le dur labeur des travailleur·euses migrant·es, lors de la construction des stades de football pour la Coupe du monde au Qatar pour l'une, mais aussi dans les cultures de fraises belges de Hoogstraten pour l'autre.

TEXTE / Jaklien Broekx

NÉPAL

SMRITEE LAMA, GEFONT

« Cela fait sept ans que je travaille pour le syndicat népalais GEFONT et que j'apporte mon soutien aux travailleur·euses migrant·es au Qatar. Lorsque la FIFA a attribué l'organisation de la Coupe du monde au Qatar en 2010, leur situation était déjà déplorable dans ce pays. Le tristement célèbre système Kafala y existait toujours, ce qui revient entre autres à dire qu'un·e travailleur·euse étranger·e ne pouvait pas quitter le pays sans l'autorisation de son employeur. Et malgré l'abolition de ce système en 2020, leur situation est demeurée désastreuse. Discriminations, salaires nettement inférieurs à ceux des Qataris, travail dans des conditions inhumaines par plus de 45 degrés... Ces dernières années, les morts se sont comptés par milliers*. Je ne cesse de me demander pourquoi cette discrimination. Je compatis réellement avec les travailleur·euses migrant·es, *I can feel the pain.* »

« L'Organisation internationale du Travail (OIT) et la Confédération syndicale internationale (CSI) ont organisé des missions d'enquête. Et c'est tant mieux. Le sort des *migrant workers* figurait enfin à l'agenda international. Le monde s'est tout à coup réveillé en sursaut. Des améliorations significatives sont intervenues au Qatar. Le travail syndical a été autorisé. Un salaire minimum légal a été instauré, et le système Kafala a été botté en touche.

Étant moi-même une grande supporter de foot, mon plus grand souhait est que toutes les équipes de football jouent bien au Qatar. Mais lorsque vous entrez dans un stade, en tant que joueur·euse ou supporter, rappelez-vous que des travailleurs ont perdu la vie pour le construire. Témoignez du respect pour leur vie et leur travail, et ce, aussi dans votre propre pays. Je vais supporter les équipes – c'est là un plaisir que je veux partager avec vous –, mais aussi le respect pour les droits des travailleurs et travailleuses. »

*Le journal britannique The Guardian a établi au terme d'une enquête que, ces dix dernières années, plus de 6.750 travailleur·euses migrant·es avaient subitement succombé à une insuffisance cardiaque ou pulmonaire au Qatar.

LEADER SYNDICAL

BELGIQUE

SIMON PEETERS, ACV-CSC – BELGIQUE

« Cela fait à présent cinq ans que je suis responsable syndical ACV-CSC pour les travailleurs et travailleuses saisonnier-es dans la région de Noorderkempen. Ces dernières années, il s'agit essentiellement de Roumain-es qui restent ici de trois à six mois avant de rentrer dans leur pays. Ils et elles travaillent dans d'immenses serres pour récolter les tomates, les poivrons et les célèbres fraises belges de Hoogstraten. C'est là un travail ardu. Pour dix euros de l'heure à peine, ils et elles effectuent des travaux physiquement très lourds durant de longues journées. Pas de vacances ou de congés de maladie payés pour ces personnes. Leur hébergement pose lui aussi un gros problème. Un intermédiaire, un-e compatriote fréquemment, se charge des contacts avec la ferme A ou la ferme B. Cette médiation coûte de l'argent, beaucoup d'argent. Il n'est d'ailleurs pas rare qu'une maison villageoise soit sous-louée par cet intermédiaire à vingt travailleur-euses. La location d'un matelas se chiffre facilement à 250 à 300 euros par mois. Je trouve cela indigne pour notre société belge.

Comme ils et elles ne sont ici que de façon temporaire, les travailleurs et travailleuses ne s'affilient bien souvent pas à un syndicat. J'ai néanmoins eu la permission de mes supérieur-es d'accompagner ces personnes. Je veux être présent pour tou-tes les travailleurs et travailleuses. Je considère cela comme relevant de notre responsabilité. Je fais des visites à domicile où je distribue des dépliants et affiches, ceux-ci fournissant en deux langues des informations sur le salaire minimum et d'autres droits fondamentaux. Ces personnes y trouvent également une adresse mail où elles peuvent adresser leurs questions et revendications. Mon sens de l'urgence, mon ouverture et ma ' grande gueule ' font que j'ai le travail syndical réellement chevillé au corps. »



PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

WSM-Magazine
Magazine quadrimestriel de WSM
mai-juin-juillet-août 2022
P309504 - Bureau de dépôt Gent X

100 %

de violation des droits syndicaux



Les droits
humains
n'ont pas
de prix



Exigeons le devoir
de vigilance

www.devoirdevigilance.be

